



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Egalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Metz, le 4 mars 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau / Police de l'eau
Délégation Territoriale de Sarreguemines

Affaire suivie par : Romain DECCO
Tél : 03 87 28 30 84
E-mail : romain.decco@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Mairie de TREMERY

5 Place de la Mairie

57300 TREMERY

OBJET : Dossier de déclaration Loi sur l'eau concernant la gestion des eaux pluviales du projet de construction d'une messagerie sur le parc industriel Eurotransit à Trémery et Ennery (57)
Notification mairie

RÉF. : 57-2021-00669

P.J. : Récépissé de déclaration
dossier de déclaration + annexes + note complémentaire

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**La gestion des eaux pluviales pour la construction d'une messagerie sur le Parc industriel
Eurotransit sur les communes de Trémery et Ennery (57)**

Ce dossier a été déposé par :

**Monsieur Thierry BRUNEAU
Président de la SAS METZ EUROLOG
184 rue de la Pompe
75116 PARIS**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration, de ses annexes et de la note complémentaire ;
- un exemplaire du récépissé de déclaration n°57-2021-00669 en date du 30/12/2021, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER